



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 40-CC/2017/CCDS

DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DE NATATION LES PAPILLONITES POUR PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE SPORTIVE A TRAVERS LA REALISATION D' ACTIONS RELATIVES A L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION, DE L'AQUAGYM ET DE L'AQUA BICKING

Séance du 18 juillet 2017

Date de convocation : 13 juillet 2017- **2^{ème} convocation**

L'an deux mil dix-sept et le dix-huit juillet à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Stéphane ANTOINETTE, Deuxième Vice-Président

Conseillers communautaires présents :

Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Vanessa BOIS-BLANC-CHASE, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Sylvio BOCAGE, Edgard CHOCHO, Céline ZULEMARO

Absents excusés ayant donné procuration :

Didier BRIOLIN à Stéphane ANTOINETTE
Emilie VENTURA-CLET à Sylvio BOCAGE
Daniel MANGAL à Edgard CHOCHO

Absent excusé :

François RINGUET

Absents non excusés :

Denis BURLLOT, Pierre HO-WEN-SZE, Enrico WILLIAM, Jean-Etienne ANTOINETTE, Claudine CAILLOT, Delphine DARRIGADE, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Line LETARD, Annick LEVEILLE-ARON, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Isabelle NIVEAU, Jacqy PIERRRE-MARIE, Annie ROBINSON, Justine SAIBOU, Cornélie SELLALI-BOIS-BLANC, Jean-Marie TORVIC

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Gilles DUFAIL**

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

«Le club de natation Les Papillonites souhaite pour l'année 2017 développer l'activité sportive. Pour ce faire, le club propose la réalisation des actions suivantes :

- Initiation et découverte du milieu aquatique pour les jeunes âgés de 3 à 6ans
- Natation pour les adultes (apprentissage et perfectionnement): aquagym, aqua-bicking
- Natation pour les personnes âgées : aqua-santé et aqua-bicking
- Natation de compétition et natation de rivière

Le coût global de ce projet estimé à **50 060 euros** est réparti comme suit :

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant
60 – Achats	19500	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	2500	74- Subventions d'exploitation ⁶	50060
Autres fournitures	17000	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) DRJSCS GUYANE	10000
61 - Services extérieurs	4604	-	
Locations	4000	-	
Entretien et réparation		Région(s) : GUYNAE	5000
Assurance	504	-	
Documentation	100	Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs	13500	-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI'	
Publicité, publication	1500	-CCDS	15000
Déplacements, missions	12000	Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-Mairie de SINNAMARY	17200
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel	12458	-	
Rémunération des personnels	11250	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales	1206	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	2880
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	19000
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	50060	TOTAL DES PRODUITS	50060
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	50060	TOTAL	50060

Ne pouvant faire face à l'intégralité des dépenses liées à la réalisation de ces actions malgré les cotisations des adhérents et les dons éventuels, le club Les Papillonites sollicite la CCDS pour une aide financière d'un montant de 15 000€.

Après étude de la demande, la commission sport qui s'est tenue le jeudi 23 février 2017 a émis un avis favorable quant à l'octroi d'une aide financière d'un montant de 5 000€ à l'association Les Papillonites.

Je vous demande donc de bien vouloir délibérer comme suit :

PROPOSITION

- **ACCORDER** une subvention d'un montant de **5 000€ (cinq mille euros)** au club de natation *Les Papillonites* pour permettre le développement de l'activité sportive à travers la réalisation des actions relatives à l'apprentissage de la natation, de l'aquagym et de l'aquabiking durant l'année 2017.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-5 III ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale

Vu la loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;



Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur Le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;

Vu l'avis favorable de la Commission Sport du 23 Février 2017 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 04 Juillet 2017 ;

Vu le rapport de présentation ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE :

Article 1^{er} : **DE DONNER ACTE** de son rapport à Monsieur Le Président,

Article 2 : **D'APPROUVER** l'octroi d'une subvention d'un montant de **5 000€ (cinq mille euros)** au club de natation *Les Papillonites* pour le développement de l'activité sportive à travers la réalisation d'actions relatives à l'apprentissage de la natation, de l'aquagym et de l'aquabiking durant l'année 2017.

Article 3 : **D'AUTORISER** le Président à **SIGNER** tous les actes afférents à ce dossier.

Vote :

Nombre de conseillers en exercice : 35
-Quorum : 18
-Nombre de conseillers présents : 08
-Nombre de procurations : 03
-Nombre de votants : 11
-Pour : 11 (dont 03 procurations)
-Contre : 00
-Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 18 juillet 2017

Pour extrait et certifié conforme



Le Président,

François RINGUET

